Redoublement master 1

Par **Mini_jur852**, le **11/02/2016** à **14:53**

Bonjour,
je voudrais savoir si en cas de redoublement d'un master 1 on doit refaire le même master dans la même fac, ou si on peut changer de fac et de master. Je suis en master 1 privé à Lille et au cas ou je redouble je ne voudrais pas rester dans cette fac, croyez-vous qu'il soit possible de changer de fac et que mon dossier sera accepté dans une autre fac alors que je suis redoublante ?
merci pour vos réponses

Par **Dragon**, le **11/02/2016** à **15:54**

Bonjour,

oui c'est possible. Ce qui n'est pas autorisé c'est de refaire un M1 déjà validé (certains veulent faire cela pour augmenter leur moyenne par exemple).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés